

Journal de Roubaix

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Nationale, 78

Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

TARIF D'ABONNEMENTS. — Roubaix-Tourcoing, le Nord et les Départements limitrophes : Trois mois, 5 fr.; six mois, 9 fr.; un an, 15 fr. Les autres Départements et l'étranger le port en sus. Agence particulière à Paris, 36, rue Feytaud

ABONNEMENTS ET ANNONCES. — A ROUBAIX, les bureaux du Journal, Grande-Rue, 71. — A TOURCOING, les bureaux du Journal, rue Nationale, 78. — A LILLE, rue de la Liberté, 39. — A PARIS, l'Agence Républicaine, 10, rue de la Bourse, 10. — A BRUXELLES, l'Office de Publicité, 46, rue de la Montagne. — A MOULIN, chez M. HANS LAMONTE, rue de la Station. — En vente à Paris : aux Librairies de la gare d'Orléans et de la gare d'Asnières.

CE NUMÉRO
Comprend **HUIT PAGES**
NE DOIT ÊTRE VENDU
QUE **5 CENTIMES**

VILLE DE ROUBAIX
Élections Municipales
Scrutin de ballottage
du dimanche 13 mai 1900

PREMIÈRE SECTION
Canton Ouest. — École. — Bureau de vote : Ecole de Foyaux, rue du Bois, (ancien Pierre-Calleau, rue du Grand-Chemin, école de garçons, rue Brezin, école de filles, rue de Naples.
CANDIDATS
DE L'UNION SOCIALE ET PATRIOTIQUE
MM. PAUL DESPATURES, Administrateur des Hospices et de la Bouche de Pain;
ALFRED BAVART, retardeur à façon;
VICTOR COUSIN, Tisserand;
LÉON DÉPRES, Teinturier;
JULES NOYELLE, Représentant.

CHRONIQUE
SUR LA TERRASSE

Des fleurs, parmi les bougies droites, au bout de leurs longues tiges tremblaient dans l'air tiède. Ouvertes sur le jardin, les croisées laissaient apercevoir la vaste pelouse et les frondaisons du Parc se fondant en ombres, en lourde masse confuse, dans la bleuâtre vapeur du crépuscule automnal. La brise soignée, à de petits vols vifs, planait faisant frissonner les feuilles.

Tandis que les convives quittaient la salle à manger, Samoises, mon voisin de table, m'entraîna vers la terrasse. Sur le saphir sombre du ciel un croissant d'or étincelait et les bois exhalaient leur âme balsamique.

Samoises eut un soupir profond. C'est un de ses hommes qui, sous un masque froid, railleur et cruel, cachent une âme tendre, beaucoup de candeur et de sensibilité. Ce serait mal le juger que de le croire hypocrite. C'est un faible que les mécomptes, les trahisons et les souffrances ont rendu méfiant et qui s'est masqué pour ne plus monter à la sclérotasie humaine des points de son être qu'elle pourrait blesser. Mais ce soir-là Samoises n'était plus un pauvre homme que ses souvenirs étouffaient. Je l'écouai donc avec la joie de découvrir dans ce railleur désabusé les sentiments et les émotions qui forment ce que j'appellerais l'envers de son âme.

— Cette nuit vous enivre, me dit Samoises. Que vous êtes heureux de pouvoir vous donner tout entier aux sensations de la minute présente ! Ah ! décidément, c'est une absurde maladie que la mémoire ! Que la vie serait belle si la notion du passé s'abolissait en nous ! Quelle sérénité dans la joie !

En venant dîner ici ce soir, j'étais me réjouir et je m'en irai tout à l'heure, courbé sous un écrasant fardeau de mélancolie... Et, devant l'étonnement de mon regard, Samoises ajouta : — C'est que vous ne savez pas... Je n'ai jamais été vraiment amoureux qu'une fois dans ma vie, pendant deux heures, ici, sur cette même terrasse... C'est loin derrière moi, cette émotion-là, et pourtant je ne puis l'évoquer sans que mon cœur frémisses.

Il y a dix-huit ans de cela. J'étais venu comme chaque année passer quelques jours dans ce château qui doit, vous le savez, me revenir un jour. Ma tante Laure, celle que j'appellais en riant : « Ma bonne fée », s'était mise en tête de me marier. Aussi durant mon séjour multipliait-elle les invitations. Chaque année, la pauvre vieille en était pour ses frais, et triomphant, je persistais dans ma résolution de célibat.

Une année, pourtant, je faillis être pris au piège, au piège tentateur de la douceur, de la grâce et de la beauté. Ce fut vertigineux, mais court, et malgré les années, il me reste au fond de l'âme un peu de cet enchantement si vite évanoui.

Une excursion m'avait éloigné du château pendant quelques jours. Lorsque je revins, ma tante Laure me fit appeler sans me laisser le temps d'enlever mes guêtres et me dit : — Jacques, mon ami, tu fais depuis longtemps le difficile. Il faut que cela cesse. Il ne sera pas dit qu'un blanc-bec comme toi aura raison d'une vieille femme comme moi. Je te marierai, Jacques, et tu seras ravi et tu me béniras.

Je pris la chose avec bonne humeur. — Essayez ! lui dis-je. Alors ma tante m'apprit que durant mon absence elle avait invité au château Madame de Moncel et sa fille. Ces dames étaient arrivées de Paris le matin même et j'allais avoir l'honneur de leur être présenté. — Je ne parle pas de Mademoiselle de Moncel, me dit ma tante ; tu la jugeras lorsque tu la verras.

— Tu seras mauvais juge, et voilà tout ! me dis-je en regardant dans le parc un peu plus tard, ma tante s'y promenait au bras d'une charmante enfant. C'était Juliette de Moncel. Sa mère, un peu éprouvée par le voyage, se reposait dans sa chambre. Ma tante Laure, avec un sourire moqueur, m'observait... Samoises, oppressé par l'émotion, se tut, puis reprit : — On parle quelquefois du coup de foudre.

Je l'ai ressenti ce jour-là. Oui, c'est vrai, je fus fasciné. Je la revis souple et fine en sa robe blanche, avec ses cheveux d'or, sa bouche écarlate et ses prunelles mauves. Il émanait de toute sa personne un charme doux et tendre. Et, devenu stupide par la force du choc, je l'écouai avec admiration me dire les choses les plus simples. La fraîcheur de son ingénuité me ravissait autant que la délicatesse de son teint. Elle m'apparaissait soudain comme la femme idéale poursuivie et rêvée. Et j'étais prêt à lui jurer, déjà, d'éternels serments. Les heures passèrent comme un rêve et la cloche annonçant le dîner nous ramena tous trois bien malgré nous vers le château.

Jugez de ma stupeur lorsque je vis venir à nous, descendant le perron, menu, grêle et cassé sous ses vêtements noirs, le fantôme de Juliette. Mais, hélas ! mon ami, c'était une Juliette traitée en bourreau par la vicieuse et les rides. Ma tante s'avança, fit les présentations. Je m'inclinai, le cœur déchiré, devant Madame de Moncel dont l'apparition venait de tuer en moi le divin sentiment qui m'avait exalté. C'est qu'elles étaient toutes deux si pareilles, la mère et la fille ! L'une était si visiblement le reflet de l'autre que les deux images devaient à jamais rester présentes à mes yeux, la première avec sa fraîcheur, sa grâce et sa beauté, la seconde avec sa pâleur, sa tristesse et ses rides.

« Tu n'aimes qu'une apparence, qu'une illusion, me dis-je en m'asseyant à table entre elles deux. Regarde ce qui se cache de laid et de morne dessèchement sous cet air de jeunesse ! Vois comme cette bouche en fleur sera hideuse lorsque la vie l'aura fanée ! » Je sentis un froid singulier me pénétrer le cœur. Mon ivresse fondait en regret et en amertume.

Le lendemain, je quittais le château sous un prétexte. Six mois plus tard, Madame de Moncel mourut et sa fille se mariait.

Ah ! oui tient le bonheur, pourtant ! Si la vieille dame était morte six mois plus tôt, ma tante Laure aurait eu raison de mon entêtement, j'aurais aujourd'hui d'autres rides que les miennes à compter et la déchéance de Juliette me rendait mon âge plus sensible. Tout serait donc pour le mieux si de temps en temps je ne me souvenais avec une vaine et stupide émotion qu'un soir j'ai failli aimer cette beauté.

GEORGES BONNAMOUR.

Informations

Un navire dunkerquois échoué à Brest
Brest, 12 mai. — Le steamer « la Ville de Lille », qui se rendait de Dunkerque à Lorient avec un chargement de ciment et de fûts d'alcool, trompé par la brume, a touché sur les rochers de la petite vicière. Une importante voie d'eau s'étant déclarée, le capitaine, pour sauver son navire, fit route à toute vapeur sur Brest et conduisit la « Ville de Lille » sur le banc d'Argenteuil de Saint-Marc.

Avec l'aide des vapeurs bretons, le steamer a pu être maintenu sur l'eau.
Echange de félicitations entre l'Élysée et le palais royal d'Athènes
M. Loubet et M. Delessert ont télégraphié au roi de Grèce les félicitations du gouvernement français à l'occasion du mariage de la princesse Marie de Grèce avec le grand-duc Georges-Michelovitch. Le Roi a fait transmettre ses remerciements à MM. Loubet et Delessert.

M. Millierand et la Chambre de commerce d'Anvers
L'« Aurore » se fait l'écho du bruit d'après lequel M. Millierand projeterait de se rendre à Bruxelles pour assister au banquet de M. Gérard et de la nouvelle chambre de commerce française.

Les obsèques de M. Boutin
Paris, 12 mai. — Aujourd'hui ont été célébrées les obsèques civiles de M. Boutin, conseiller d'État, directeur du Bureau des Dépôts et Consignations. Les honneurs militaires étaient rendus par le 74^e de ligne, un escadron de cavalerie et une batterie d'artillerie. Le défilé était officier de la Légion d'honneur.

Dans le cortège, on remarquait M. Caillaux, ministre des finances, les ministres du commerce et de la justice, MM. Méline, Léon Bourgeois et divers personnalités du monde administratif, etc. L'inhumation a eu lieu au cimetière Montparnasse. Plusieurs discours ont été prononcés, notamment par M. Caillaux.

Le général Davout
L'« Echo de Paris » avait demandé s'il était exact que le général Davout, duc d'Auerstadt, aurait démissionné des fonctions de grand-chancelier de la Légion d'honneur à la suite de certaines nominations faites récemment dans cet ordre. Une note officielle dément ce bruit. Elle est ainsi conçue : « Il est absolument inexact que le général Davout ait démissionné de ses fonctions de grand-chancelier de la Légion d'honneur. »

La reprise de l'affaire Dreyfus
Paris, 12 mai. — Le correspondant de la « Liberté » à Londres lui téléphone : « On croyait généralement Dreyfus en Suisse, dans la villa qu'il a louée près de Genève. C'est inexact. Dreyfus était, ces jours-ci, en Angleterre, où, dit-on, il serait venu régler de s'entendre avec Esterhazy au sujet du bordereau et préparer avec lui le fait nouveau qui permettrait de reprendre l'affaire après l'Exposition. »

« Je vous envoie par lettre des détails circonstanciés. »

L'affaire d'Aubervilliers
Paris, 12 mai. — M. Lemercier, juge d'instruction, n'a plus d'avocat. C'est à M. Ménard que M. Koscher, secrétaire de l'Église d'Aubervilliers, a décidé de confier le soin de sa défense.

« Espérons que Mme Koscher, dont le mari est arrêté depuis huit jours pour un incendie dont les auteurs sont toujours en liberté, sera enfin autorisée à voir son mari. »

« On se flatte également de l'espoir — celui-là plus chimérique — que M. Balot consentira à relâcher un innocent dont l'arrestation eût été heureusement avec les sentiments de journaux dont le concours importe à la satisfaction de M. le procureur de la République. »

Les formalités du mariage en Italie
Le Sénat d'Italie a repoussé hier soir, par 30 voix de majorité, la proposition de loi qui voulait faire précéder obligatoirement le mariage religieux des formalités du mariage civil.

Les grèves
Santander (Espagne), 12 mai. — La grève des mineurs s'est aggravée. Plus de trois mille grévistes se sont réunis et ont empêché les ouvriers des fabriques de pétrole de travailler. Les boutiques sont fermées. La gendarmerie a été de nouveau concentrée.
Saint-Louis (États-Unis d'Amérique), 12 mai. — Des troubles sérieux provoqués par les grévistes se sont produits hier. La police montée à dégalés et a chargé les émeutiers sur lesquels elle a tiré. Les grévistes ont riposté et blessé plusieurs policemen.
La peste à Smyrne
Constantinople, 12 mai. — L'apparition de la peste à Smyrne est officiellement confirmée. Le sultan a envoyé sur les lieux le docteur Nicolle, directeur de l'Institut bactériologique, et le docteur Coloni, président du conseil sanitaire.



On pourrait aussi exiger que les piétons soient munis de sonnettes ou d'instruments capables de les signaler aux automobiles.

CHOSSES ET AUTRES
Au jardin d'acclimatation :
— Du bon, maman ?
— Quel, mon chéri ?
— Si un canard il avait du chagrin, comment qu'il ferait pour se moquer ?

Réflexion d'un candidat au conseil municipal :
« C'est drôle ! Étant réserviste, j'attendais avec impatience la dernière heure des manœuvres, et maintenant je m'appréhende rien tant que les manœuvres de la dernière heure ! »

SITUATION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE ROUBAIX-TOURCOING

Roubaix-Tourcoing, 12 mai.
La situation ne semble pas s'être améliorée en fabrication et on en arrive à se demander de quelle façon pourront être alimentés les métiers dans les livraisons des commissions en cours seront terminées. Dans le négoce des tissus, on constate également moins d'activité que précédemment.

En laines, au marché à terme, les cours ont subi peu de fluctuations et n'ont guère varié de plus de 7 centimes 1/2. Les transactions se chiffrent par 1.110.000 kil.

Le disponible se trouve toujours à peu près dans le même état : la fabrique fait des demandes fort restreintes. On a noté toutefois quelques affaires en peignés d'Australie dans les prix de 6 francs à 6 fr. 25. Les genres communs restent assez demandés.

SINGULIÈRE AVENTURE

Mme de Martel (Gyp) enlevée et enfermée dans un château aux environs de Paris. — Sa fuite et sa course à travers champs. — Son retour à Paris.
Paris, 12 mai. — Hier soir vers neuf heures, la comtesse de Martel (Gyp), qui, comme on sait, s'est mêlée très activement ces derniers temps au mouvement anti-dreyfusien et antijurid se rendait en voiture à une réunion rue d'Alsace, lorsque sa voiture fut arrêtée au coin des rues d'Alsace et de la Santé par suite des travaux de voirie.

À ce moment un monsieur s'approcha de la voiture et l'invita à venir de la part de M. Barillier, le nouveau conseiller municipal qui, disait-il l'attendait à quelques pas plus loin.

La comtesse sans méfiance descendit de voiture et suivit l'inconnu. À peine avait-elle fait quelques pas que plusieurs individus l'entourèrent et lui jetèrent sur la tête un capuchon de cuir, puis la placèrent dans une voiture de maître qui sortit au galop vers la banlieue sud-ouest de Paris. On la fit pénétrer dans un château devant lequel se trouvait une grille dorée. On lui enleva le capuchon de cuir, on l'enferma seule dans une chambre du deuxième étage.

Mme de Martel put ouvrir la fenêtre ; en bas elle aperçut une rivière et une ligne de chemin de fer. Elle se mit à crier et à frapper à la porte. Des gardiens de la paix portèrent secours à Mme de Martel et la mêlèrent qui se trouvait dans le château, puis avec les grappes et la convertire elle fit une échelle dont elle se servit pour descendre, non toutefois sans se blesser et sans se déchirer le vêtement. Une fois libre, Mme Gyp courut à travers champs et à trois heures du matin elle rentra dans Paris et tomba évanouie, étendue sur le pont de Bercy. Des gardiens de la paix portèrent secours à Mme de Martel qui fut conduite, sur sa demande, chez M. Paulin-Méry, député de la Seine, boulevard des Italiens. Dans la journée Mme Gyp a porté plainte à M. Genot, commissaire de police du quartier, qui a ouvert une enquête sur cette singulière affaire.

Mme de Martel est rentrée chez elle ce soir, boulevard Bineaud Doré.

LA CATASTROPHE DE CHAVILLE

Deux nouvelles victimes
Paris, 12 mai. — Deux des voyageurs blessés dans la catastrophe de Chaville ont succombé hier aux suites de leurs blessures.
M. Largillier, âgé de trente-neuf ans, est mort à l'hôpital de Sèvres, où il était en traitement.
Le père et le frère de M. Largillier qui habitent Rennes, avaient été prévenus télégraphiquement de l'état désespéré du malheureux et ils ont assisté à ses derniers moments.
Le corps a été mis au bûche dans la soirée, à six heures, en présence de M. Delahaye, commissaire de police de Sèvres.
Le deuxième voyageur, M. Guillet, qui avait été transporté à l'hôpital de Versailles, a rendu le dernier soupir à sept heures du matin.
M. Guillet, âgé de trente et un ans, habitait au numéro 59 de la rue des Fournelles, à Paris.
L'état du soldat Thomazeau, qui fut trouvé hors de danger, s'est subitement aggravé.
Quant à M. Montigny, on espère qu'il sera rétabli dans une huitaine de jours.
Le conducteur du train tamponné, Jean-Baptiste Lenoire, âgé de quarante-cinq ans, demeurant à

Chartres, est en traitement à l'hôpital Beudon ; il a dû subir, hier matin, l'amputation de la jambe droite.

DEUX OFFICIERS BLESSÉS

Paris, 12 mai. — Un grave accident s'est produit jeudi soir, à la tombée de la nuit, route de Rambouillet, à Saint-Cyr-l'École.
M. Bouches et le marquis de Mas-Clary, lieutenants-instructeurs à l'école de Saint-Cyr, passaient en charrette anglaise, lorsque, à la descente si rapide qui suit le pont de la ligne de Granville, leur léger véhicule fut accroché et renversé par une voiture de laitier appartenant à M. Geslin, rue Edouard-Charlot, à Versailles.

Lorsque l'on parvint à relever la charrette brisée sous laquelle étaient pris les deux officiers, on trouva M. de Mas-Clary, qui est âgé de trente ans, et marié, grièvement blessé et incapable de faire un mouvement. Son camarade, M. Bouches, n'avait que des contusions relativement légères et put être ramené à son domicile, 32, route Nationale, à Saint-Cyr.

Mais M. de Mas-Clary, qui avait été transporté chez lui, 7, rue Gambetta, à Versailles, fut, sur l'avis des chirurgiens, transféré à l'hôpital militaire.
Il a, en effet, une triple fracture à la jambe droite, des contusions multiples et sérieuses, et les médecins n'ont pu encore se prononcer sur la gravité de son état.

La gendarmerie de la Ménagerie a ouvert une enquête afin d'établir à qui incombe la responsabilité de cet accident.

DÉCADENCE

Toute nation catholique est vouée à la décadence. Voilà le thème de certains économistes, depuis E. de Laveleye jusqu'à Yves Guyot.
La Belgique est catholique. Quelle nation est, matériellement, plus prospère ?

La Belgique est catholique : 85 p. c. des enfants fréquentent les écoles sous instruits dans la religion, de par la volonté de leurs parents.
La Belgique est prospère. À quel degré ? Le voici. Elle occupe le premier rang, comme situation économique, comparativement au nombre d'habitants ; et le septième, sous le rapport de la valeur absolue. De 292 millions en 1831, l'ensemble des transactions commerciales avec les pays étrangers s'est élevé jusqu'à 7 milliards 5 millions francs en 1899.

Dans quel pays le progrès a-t-il été aussi considérable ?
Mais, dira-t-on, c'est grâce aux administrations anticatholiques que ce progrès a été aussi sensible. Enfantillage ! Deux chiffres répondent : — en 1884, après le renversement du gouvernement anti-catholique, le commerce général était de 5 milliards 450 millions ; — en 1889, après 15 années de gouvernement de la Droite, il est de 7 milliards 5,800,000 francs. Soit, une progression de 100 millions par an.

Nous ne sommes pas de ceux qui mettent la force et la grandeur des nations uniquement dans leurs richesses. Le peuple belge, dont la noblesse est incomparable et la valeur morale unique, prouve que, sans richesses, un peuple peut mériter l'admiration du monde.

Mais, puisque l'on prétend si volontiers que catholicisme et prospérité matérielle sont incompatibles, il nous a plu, en prenant un exemple près de nous, de montrer l'erreur de cette audacieuse affirmation.

Ce qui prépare la décadence des peuples, c'est la mauvaise éducation des enfants et c'est l'immoralité sous toutes les formes, conséquence directe de la diminution de la foi chrétienne.

LE SCRUTIN DE BALLOTAGE A PARIS

LA SITUATION
Paris, 12 mai. — A la veille du scrutin qui doit décider de la majorité dans le Conseil municipal de Paris, il est intéressant de résumer la situation.

Après le tour de scrutin, cinquante conseillers sur quatre-vingt ont été élus, dont trente antimnistériels et antidyreusards et vingt ministériels.

Restent trente ballotages où la lutte, sauf deux ou trois quartiers est uniquement circonscrite entre un candidat nationaliste et un candidat ministériel.

Sur ces trente ballotages, il suffirait aux opposants d'être élus dans onze quartiers pour que l'Hôtel de Ville leur appartint.

Après avoir examiné la situation et s'être rendu compte des conditions dans lesquelles se présentent ces ballotages, on considère que le vote de demain confirmera et complètera celui de dimanche dernier.

Dans trente quartiers, l'élection du candidat de protestation est tenue pour assurée ; dans six ou sept autres, le succès est possible.

Un vote que les antimnistériels sont en excellente posture. D'ailleurs l'union se fait entre les candidats nationalistes ; les moins favorisés engagent leurs amis à reporter leurs suffrages sur leur concurrent plus favorisé, ou bien ne maintiennent pas leur candidature.

Dernier appel

Le comité de la « Patrie Française » a fait placarder la nuit dernière, l'affiche suivante :
Électeurs parisiens :
« Étes-vous pour le ministère des arrestations arbitraires et du procès de la Haute Cour ? Pour le ministère de la reprise de l'affaire Dreyfus ? Pour le ministère qui a failli compromettre le succès de l'exposition par une ouverture criminellement lâche ? »

« Étes-vous pour les sorasites, les dreyfusistes, les congrégationnistes des loges et les sans patrie ? »
« Voulez-vous conserver ce qui reste de cette ancienne majorité municipale qui a cyniquement gaspillé vos deniers, et dont plusieurs membres qui se trouvent comme par hasard être francs-maçons — viennent d'être publiquement excusés pour complicité et prévarication ? »

« Alors, votez pour les candidats de la liste Reinach. Mais étes-vous sincèrement républicains ? Voulez-vous arracher la république des griffes de l'oligarchie qui l'occupe, l'exploite et l'opprime ? »

« Souhaitez-vous une république vraiment nationale, honnête, généreuse, amie du peuple, soucieuse des intérêts et des droits de tous ? »

« Voulez-vous installer à l'Hôtel de Ville une majorité patriote, qui administre vos affaires avec probité, qui ne s'incline pas devant le drapeau noir des internationalistes, qui ne refuse pas de recevoir le colonel Marchand, et qui n'achète pas, pour vos bibliothèques un livre ou la France est traitée de vieille grenouille ? »

« Alors, votez pour les candidats de la Patrie Française et de l'union républicaine patriote. »
Jules LEMAITRE.

CE QU'ON BOIT

Par personne et par an on boit :
Vin : dans l'Hérault, 273 litres ; Seine (baulieu) 273 ; Gironde, 210 ; Haute-Garonne, 215 ; Bouches-du-Rhône, 207 ; Rhône, 180 ; Paris, 178 ; Loire, 176 ; Côte-d'Or, 175 ; Seine-et-Oise, 175 ; Marne, 172 ; Aube, 169 ; Aveyron, 167 ; Seine-et-Marne, 164 ; Haute-Marne, 163 ; Haute-Saône, 160 ; Ain, 160. Les départements où l'on consomme le moins de vin sont :
Euro, 22 litres ; Seine-Inférieure, 21 ; Somme, 19 ; Morbihan, 18 ; Ile-et-Vilaine, 17 ; Finistère, 16 ; Cantons, 14 ; Mayenne, 13 ; Nord, 12 ; Pas-de-Calais, 12 ; Manche, 6 ; Côte-du-Nord, 7.
Par contre le plupart de ces départements font usage, comme boisson, de cidre ou de bière dans la proportion de 150 ou 200 litres environ par habitant. Les départements où l'on consomme le plus d'alcool, sont :

Seine-Inférieure, 15 litres 88 ; Calvados, 14,12 ; Eure, 12,14 ; Somme, 14,17 ; Oise, 10,64 ; Eure-et-Loir, 9,23 ; Manche, 9 ; Paris, 8,72 ; Seine-et-Marne, 8,02 ; Seine-et-Oise, 16,03 ; Seine (baulieu), 7,84 ; Mayenne, 7,42 ; Finistère, 7,88 ; Sarthe, 6,23 ; Ile-et-Vilaine, 6,09 ; Vosges, 6,08.

LES FLUCTUATIONS des prix des marchandises depuis le commencement de l'année

D'après les index-numbers relevés par la *Reforme Économique*, le mouvement de hausse sur les prix de marchandises semble être enrayé.

Ce journal additionne pour chaque mois depuis le commencement de l'année, les cours de 47 sortes de marchandises, produits agricoles et dérivés, matières minérales, textiles et produits divers, et il obtient les chiffres suivants : 5006 en janvier, 5090 en février, 5029 en mars et 5024 en avril.

Il y a donc une progression décroissante à partir de mars et cependant les produits agricoles ont peu varié de prix, tandis que les matières minérales et notamment le charbon ont subi une hausse. Par contre les textiles ont été plus particulièrement atteints.

La *Reforme Économique*, prenant pour point de départ le prix de 1890 considéré comme 100, cote la laine peignée 403 en janvier, 178 en février, 97 en mars et 88 en avril, soit 43 0/10 de baisse ; la soie, 403 en janvier et en février, 39 en mars et 35 en avril soit 3 0/10 de baisse ; le coton, 98 en janvier, 92 en février, 96 en mars et 97 en avril, soit 0 0/10 de hausse ; le chanvre, 165 en janvier, 153 en février et en mars, 127 en avril, soit 26 0/10 de baisse.

Seul, le lin dénote un peu de gain, 3 0/10, il est coté 113 en janvier, 129 en février et mars, 132 en avril. Et la hausse sur ces deux articles aurait déjà été perdue en mai.

La *Reforme Économique* conclut : « La prudence s'impose au commerce. »
L'*Economist*, de Londres, publie, de son côté, un index number d'où on déduit que le mouvement des prix qui se poursuit sans interruption depuis 1897, a subi un arrêt. Ceci découle des chiffres suivants : l'index number était à fin décembre 1897 de 1890 ; il a passé successivement à fin décembre 1898, à 1973 à fin mars 1899, à 2028 à fin juin 1899, à 2085 à fin septembre 1899, à 2145 à fin décembre 1899. On le retrouve à 2240 en mars de cette année ; il n'a pas varié en avril.

On attribue également au *Economist* cet arrêt de la hausse des prix de l'ensemble des marchandises à la baisse de la laine et d'autres textiles, les métais ayant encore progressé.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

LA PLATE-FORME ROULANTE de l'Exposition

C'est pas la tranquillité des familles certes, mais bien la joie des enfants que la plate-forme roulante de l'Exposition. Les voisins se plaignent du bruit et des regards indiscrets. Les visiteurs se laissent emporter avec plaisir sur le chemin roulant, qui leur montre à bonne hauteur les palais de la rue des Nations et les pavillons du Champ-de-Mars. Mais les enfants quelle promenade et quels rires ! Ils prennent leur élan, passant du trottoir immobile au premier trottoir roulant, puis au second ; puis recommencent en sens inverse et toujours. Si l'un d'eux marque son coup, c'est du délire. On tombe, on se ramasse, on perd ses parents qui filent toujours uniformément ; il faut courir et les rattraper. La plate-forme, mais c'est toute l'Exposition pour les enfants.

Ce long ruban en mouvement a été prêt à l'heure au moins et il entraîne les gens avec régularité le long de son trajet, en dedans et en dehors de l'enceinte. On le prend en général au bout du pont Alexandre-III, aux Invalides et on le quitte au Champ-de-Mars, à moins qu'on ne veuille, pour le plaisir de se laisser entraîner, faire le grand tour. Et il y a des gens qui tournent ainsi plusieurs fois pour bien utiliser leurs 50 centimes. Car, une fois l'entrée payée à l'une des neuf stations, libre à vous de suivre la plate-forme du matin au soir. C'est pourquoi les jeunes s'en donnent du trottoir mobile !

Ce mode de transport avait déjà fait ses preuves à Chicago ; il a été très perfectionné à Paris et on se rappellera peut-être qu'il a été examiné, avant d'être admis à l'Exposition, dans des expériences d'essai, à Saint-Ouen, en février 1899. Le système est des plus simples et présente l'avantage de pouvoir véhiculer à la fois un très grand nombre de personnes. La multitude pourra s'y présenter à certaines heures ; on a élevé le chemin roulant sur des supports en charpente et sur un viaduc métallique ayant son point d'appui sur des palées en bois, afin d'atténuer les vibrations. Tout, cela est solide et contrôlé.

La plate-forme a une longueur de 3,480 mètres et forme dans son ensemble un vaste quadrilatère en suivant l'avenue de La Bourdonnais, l'avenue de La Motte-Piquet, l'avenue des Invalides, le quai d'Orsay, etc. On y accède dans chaque station par un plan incliné qui conduit au niveau du trottoir. Quand le tourniquet est franchi, on voit défilé la plate-forme devant les yeux. N'attendez pas qu'elle s'arrête pour vous permettre de monter. Elle va toujours son chemin. Il y a un trottoir fixe, puis un premier trottoir mobile à vitesse réduite et, enfin, le trottoir à vitesse normale. Devant vos yeux passent des tiges terminées en boule, comme de grosses cannes plantées dans le parquet. En saisissant cette boule, on passe du trottoir fixe au premier trottoir, une seconde boule et vous voilà sur la plate-forme. En général, on s'habitue vite à la montée et à la descente ; mais avis à ceux qui ont la manie de mettre un pied d'abord, comme pour s'essayer ; ceux-là tombent invariablement. On est fait au mouvement quelques instants à peine après être monté ; on marche même très à son aise, dans le sens de la translation ; c'est un peu plus fatigant dans le sens inverse. D'en bas, le promeneur de la plate-forme semble patiner ; beaucoup de visiteurs s'amusent beaucoup à voir passer les gens du haut ; la réciproque est tout aussi vraie. On peut d'ailleurs varier ses plai-